

Jackie MALARDÉ

Trémargat, le 28 juin 2018

Monsieur l'Enquêteur Public
Mairie de Trémargat
22110 TRÉMARGAT

Objet : Extension de la carrière Lariot

Monsieur l'Enquêteur,

Agriculteur à Trémargat depuis vingt-deux ans, c'est avec consternation que j'ai pris connaissance du projet d'extension de la carrière de la SARL Guégan au lieu-dit Lariot.

En 2014, déjà, une demande d'extension a été refusée. Quatre années plus tard, en 2018, un projet déraisonnable d'extension est à nouveau déclenché et veut s'imposer à la commune de Trémargat et à ses administrés.

En effet, l'exploitant annonce qu'il va :

- Multiplier par 2 fois et demi sa production annuelle, passant de 50 000 tonnes à 125 000 tonnes,
- Augmenter sa puissance électrique en passant de 280 kw à 1300 kw pour alimenter des machines plus puissantes et encore plus bruyantes que celles existantes au détriment des riverains immédiats,
- Doubler le trafic des camions dont le tonnage passera de 25 tonnes à 30 tonnes, soit 40 camions journaliers, c'est à dire 80 aller-retour (autant dire 80 camions), qui circuleront sur la RD 87 au péril des autres usagers de la route. 18 camions, soit 36 passages (donc 36 camions) pour le seul bourg de Trémargat, zone à 30 km/h, s'apparentant de par son fonctionnement à un plateau piétonnier.

La RD 87, de Kergris-Moëllou à Lanrivain, est une petite route de campagne, peu large, sinueuse aux pentes nombreuses et conséquentes, bordée de talus ne permettant que très difficilement les évitements. Souvent lors du croisement de deux véhicules ordinaires, l'un est contraint de se rabattre sur le bas côté afin de laisser passer l'autre. Bas-côté d'ailleurs inexistant...

Il est à craindre une exaspération de la population, voire des manifestations d'hostilités envers ce trop grand nombre de camions dévalant cette route étroite et accidentée dont l'état est souvent dégradé.

Si la carrière, dans sa production actuelle, a une légitimité comme activité sur la commune, une telle extension l'amènerait à la transformer en une entreprise néfaste et déstabilisante.

L'exploitation dans l'état actuel a atteint les limites du raisonnable en matière de nuisances supportées par les riverains, les usagers de la RD 87 et des habitants du bourg de Trémargat.

Enfin, il y a une incompatibilité évidente avec les activités sur la commune de Trémargat qui exploitent un environnement remarquable et préservé allant depuis des décennies dans le sens d'un développement durable et la circulation incessante de ce grand nombre de camions.

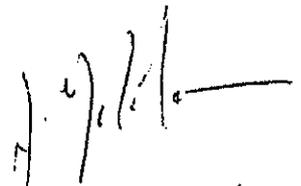
Il est à noter également, que cette extension ne créerait, semble-t-il, aucun emploi nouveau.

Pour finir j'aimerais que la situation des riverains immédiats soit examinée avec toute la bienveillance qu'ils méritent. Je pense en particulier à la famille Jolly / Lucas dont la maison est située dans le périmètre « hostile » de la carrière, là où les nuisances sonores, machines, engins, camions, tirs de mine etc. ont atteint, aujourd'hui, déjà les limites du supportable. À la mère qui y réside à l'année et la fille qui projette de s'y installer et créer un gîte touristique. Traitée pour négligeable dans le dossier, c'est à une véritable spoliation que cette famille est confrontée.

Un autre village riverain, Quinquis-Auffret est lui aussi sévèrement impacté.

Je m'oppose, donc, à l'extension déraisonnable de la carrière de la SARL GUÉGAN TP au lieu-dit Lariot à Trémargat.

Salutations distinguées.



Jackie MALARDÉ